

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

Direction de l'eau, des milieux et des paysages

Dossier suivi par : Astrid PICHODO

N/réf.: MB/AP/MB

COMPTE RENDU **DE RÉUNION**

Date: 22 janvier 2014

Heure de début : .. 9 h 30 Heure de fin: 12 h 00

Lieu: centre administratif

Jean Monnet

Objet: Réunion de bureau de la commission locale de l'eau (CLE)

Présents: (confère liste d'émargement)

Monsieur Marc BERNIER (Président de la commission locale de l'eau) ouvre la séance et présente les points à l'ordre du jour.

La composition de la CLE est amenée à évoluer du fait des prochaines élections municipales. La nouvelle CLE devrait être installée en début d'été.

Le diaporama de la réunion est disponible sur le site internet du SAGE (rubrique : CLE/réunions du bureau de la CLE).

1. Consultation du projet de SAGE

Avis du comité de bassin

Monsieur Marc BERNIER indique que le comité de bassin Loire-Bretagne a émis un avis favorable à l'unanimité sur le projet de SAGE lors de son deuxième passage en décembre 2013.

Concernant les dispositions sur le taux d'étagement, monsieur Bernard BELLIER (association des riverains de la Jouanne et du Vicoin) s'interroge sur la notion de compatibilité qui, pour lui, consiste « à ne pas aller à l'encontre » et non pas à décliner le SDAGE.

Monsieur Roger MAROT (syndicat de bassin de la Jouanne) souligne que la démarche menée sur le taux d'étagement pour la révision du SAGE permet la reconnaissance du travail de concertation conduit depuis plusieurs années par les syndicats.

Enquête publique

Madame Astrid PICHODO présente l'organisation de l'enquête publique, dernière étape avant l'approbation du projet de SAGE.

Centre administratif Jean Monnet 53014 LAVAL CEDEX

2 02 43 59 96 05 02 43 59 96 38 sage.mayenne@cg53.fr

www.sagemayenne.org

Le coût global de l'enquête publique est d'environ 25 000 à 30 000 € (insertion dans la presse et commission d'enquête).

L'adoption finale du projet de SAGE par la nouvelle CLE devrait intervenir à l'automne. Il est proposé d'organiser, préalablement à la réunion de la CLE, une rencontre d'information pour les nouveaux élus. Le SAGE sera ensuite transmis au Préfet pour approbation.

2. Bilan du CRBV 2011-2013

Madame Véronique RIOU présente le bilan des 2 CRBV engagés depuis 2008 sur le bassin de la Mayenne.

L'appel à projet pour le 3^{ème} contrat régional 2015-2017 va être transmis aux collectivités en avril 2014. Afin qu'elles soient informée de la démarche et qu'elles puissent faire part des projets déjà identifiés, un mail accompagné d'une fiche de présentation leur sera envoyé dans les jours qui viennent.

Le CRBV permet de mobiliser les financements de la Région Pays de la Loire uniquement. Pour les actions cofinancées, les demandes de subvention auprès du Conseil général et/ou de l'Agence de l'eau sont faites par les maîtres d'ouvrages en fonction du plan de financement qu'ils ont établi.

Chacun des financeurs oriente ses modalités de financement en fonction de ses priorités, les participations différant d'une action à l'autre.

Certains partenaires disposent d'informations concernant l'irrigation sur le bassin. Il est proposé que le travail de recueil et de synthèse soit réalisé par l'animation du SAGE.

L'animation et le suivi du SAGE sont également financés par la Région Pays de la Loire dans le cadre du CRBV.

3. Dossiers pour avis

- Projet de lotissement « Le Châtaignier » sur la commune de SAINT-BERTHEVIN
 Avis favorable
- Vidange du plan d'eau l'Erveux à VILLIERS-CHARLEMAGNE

Avis favorable

• Projet d'exploitation d'une unité de méthanisation et de compostage de matières organiques à CHARCHIGNÉ

Avis favorable avec 1 abstention

• Exploitation d'un atelier d'abattage et de préparation de produits alimentaires d'origine animale à JAVRON-LES-CHAPELLES

Avis favorable

• Exploitation d'une station mixte des effluents de l'agglomération de LASSAY-LES-CHATEAUX

Avis favorable

- Projet d'exploitation d'un parc de 5 éoliennes sur la commune de HARDANGES
 Avis favorable
- Exploitation d'un élevage porcin de 1 463 animaux-équivalents à PRÉ-EN-PAIL

Avis favorable

- Exploitation, après extension, d'un élevage porcin de 11 962 animaux-équivalents au TEILLEUL et à FONTENAY (Manche)
 - Avis très réservé (1 avis défavorable) en demandant qu'une solution soit trouvée pour les parcelles concernées par les excédents de fertilisation phosphorée.

• Projet d'irrigation de l'hippodrome du LION-D'ANGERS

Avis favorable en rappelant l'importance d'une gestion économe de l'eau et la réutilisation d'eaux traitées en substitution des prélèvements actuels - 3 abstentions

• Projet de SAGE Orne amont

Avis favorable

4. Rapport annuel 2013

Madame Astrid PICHODO présente le rapport annuel d'activités 2013.

Compte-tenu des délais avant la prochaine réunion de la CLE, Monsieur Marc BERNIER propose que ce rapport soit validé par le bureau.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

5. Site Internet du SAGE

Madame Astrid PICHODO présente l'arborescence et la maquette du nouveau site Internet du SAGE.

La mise en ligne est prévue pour fin mars 2014.

Le suivi et la mise à jour du site Internet sera réalisé par l'animation du SAGE.

6. Informations diverses

Le Conseil général de la Mayenne a créé une plaquette de communication sur la réalisation et la gestion des forages. Elle va être diffusée notamment à tous les exploitants agricoles de la Mayenne par la Chambre d'agriculture.

De la même façon, la plaquette réalisée par la direction régionale de l'environnement sur les forages est en cours de diffusion en Basse-Normandie.

le Président de la commission locale de l'eau

Marc BERNIER

Commission locale de l'eau du bassin de la Mayenne - Réunion du bureau du 22 janvier 2014

ier collège	Monsieur PERRIER Michel Conseiller régional des Pays-de-la-Loire	
	Monsieur Marc BERNIER Conseiller général de la Mayenne Président de la CLE	Alli
	Madame Nicole BOUILLON Conseillère générale de la Mayenne	Excusée
	Monsieur Robert LOQUET Conseiller général de l'Orne	
	Monsieur Jean-Claude FONT Maire de COMMER	A A
	Monsieur Gaël de CHEFFONTAINES Adjoint au maire de FROMENTIÈRES	
	Monsieur Daniel DURAND Maire de COUTERNE	5. Site Bearinged
	Monsieur Jean-Pierre LE SCORNET Parc naturel régional Normandie-Maine	
	Monsieur Alain BAGOUET SIAEP du Segréen	
	Monsieur Christophe BÉCHU Syndicat du bassin de l'Ernée	Excusé
	Monsieur Roger MAROT Syndicat du bassin de la Jouanne	
	Monsieur Joseph GUILBAUD Syndicat de bassin du Vicoin	
2ème collège	Monsieur Jean BARREAU Chambre d'agriculture de la Mayenne	Baule
	Monsieur Bernard BELLIER Association des riverains de la Jouanne et du Vicoin	5.0
	Madame Régine BRUNY Sauvegarde de l'Anjou	Mauf.
	Monsieur Louis GESLIN UDAF de la Mayenne	Excusé
	Monsieur Olivier PÉAN Union départementale des intérêts aquatiques et piscicoles de l'Orne	Excusé
	Monsieur Jean POIRIER Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique	A.
3ème Collège	Agence de l'eau Loire-Bretagne Monsieur Thierry GENETTAIS	Excusé
	DREAL des Pays-de-la-Loire Monsieur Guillaume MAILFERT	Λ.
	ONEMA Monsieur Olivier LEROYER	
	MISE de la Mayenne Monsieur Cyril DEMEUSY ou Madame Christine CADILLON	
	MISE de l'Orne Monsieur Daniel BECK SCORUET FRANCE	HT.